PROVINCE SUD

INFO PRESSE

05 avril 2019

Inauguration d'un bloc sanitaire construit dans le cadre d'un chantier d'insertion

Mardi 9 avril, à 10h
Tribu de Waho, à Yaté

Sept stagiaires de la tribu de Waho, à Yaté, ont construit un bloc sanitaire, pendant 3 mois. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion financé par le contrat de développement État/province Sud, pour un coût de 11,4 millions de francs. L'inauguration se déroule mardi 9 avril, à 10 heures, en présence des élus et des représentants de la province Sud, des coutumiers, de la mairie, ainsi que des partenaires.

La tribu de Waho compte 6 quartiers et constitue le centre administratif de la commune. Ainsi, elle polarise la majorité des services et des infrastructures du village (alimentations, quincaillerie, pharmacie, maison commune, office du tourisme, bibliothèque, école et collège, mairie et salle polyvalente, dispensaire…). La tribu dépend de la chefferie de Touaourou et compte un peu plus de 200 habitants, dont environ la moitié sont demandeurs d'emploi.

Ce chantier consistait à rénover un bloc sanitaire composé d'un WC et d'une douche accessibles aux personnes en situation de handicap et aux filles, ainsi qu'un urinoir pour garçons.

A l'issue de ce stage, un jeune a rejoint une formation, et trois autres ont monté un micro-projet

Programme de l'inauguration du mardi 9 avril :
10h00 : Accueil des invités et des partenaires à la tribu de Waho
10h30 : Discours et cérémonie coutumière
11h00 : Inauguration officielle du bâtiment avec coupe du ruban et visite du public
11H30 : Remise des attestations de mise en situation professionnelle au stagiaires

Qui est concerné par les chantiers d'insertion ?

Les chantiers d'insertion concernent les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits au Service de l'Emploi et en difficulté, les travailleurs handicapés, les jeunes suivis par la MIJ ou toute personne rencontrant des difficultés particulières d'insertion.

Quels sont les objectifs d'un chantier d'insertion ?

Redonner une chance aux personnes en difficulté :

- En leur proposant un contrat aidé à durée déterminée
- En les accompagnants de manière individualisée pour leur insertion sociale et professionnelle
- En leur apportant une formation professionnelle.

Renforcer la politique d'investissement et d'embellissement d'une commune, d'une tribu, d'un quartier

Réhabilitation de bâtiment, travaux publics, espaces verts, environnement, agriculture, horticulture, embellissement, multimédia, artisanat, domaines culturel, artistique, touristique, etc.

Proposer une activité valorisante et reconnue

Le chantier d'insertion peut également apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés (délinquance, perturbation, dégradations, etc.) qui peuvent perturber une commune, une tribu.

Mobiliser le réseau associatif, social et coutumier avec les acteurs publics

Ces partenaires publics sont : l'État, la province Sud, les Mairies, les établissements de formation et d'autres partenaires du même secteur d'activité.

Pour plus de renseignements
Ludvina Hmeun, directrice de la Communication de la province Sud,
au 20 31 07.